

Zeitschrift: Bulletin de la Société Neuchâteloise des Sciences Naturelles
Herausgeber: Société Neuchâteloise des Sciences Naturelles
Band: 144 (2024)

Artikel: Viabilité des populations non cultivées d'armoise absinthe (*Artemisia absinthium* L.) dans le Jura suisse
Autor: Mulhauser, Blaise / Vermeulen, Hendrick / Bach, Benoît
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1072427>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

VIABILITÉ DES POPULATIONS NON CULTIVÉES D'ARMOISE ABSINTHE (*ARTEMISIA ABSINTHIUM* L.) DANS LE JURA SUISSE

BLAISE MULHAUSER¹, HENDRICK VERMEULEN², BENOÎT BACH³,
CHARLES CHAPPUIS³, MARILYN CLÉROUX³ & NICOLAS DELABAYS²

Résumé

Plante patrimoniale du canton de Neuchâtel, l'armoise absinthe (*Artemisia absinthium* L.) est signalée dans l'ensemble des cantons de l'arc jurassien. Une soixantaine de stations connues précisément avant 2020 ont été revisitées en 2021-2022 afin de déterminer la viabilité des populations. Parmi les 52 populations non cultivées, seules 10 ont été confirmées, soit environ 20 % des stations connues. La plupart sont des populations jeunes (contrôle effectué entre 1 et 3 ans après leur première mention). La viabilité d'*Artemisia absinthium* en milieu naturel est de 25 ans au maximum, avec une survie de moins de 10 ans pour la plupart des stations. Le statut de l'espèce est revu pour l'ensemble de l'arc jurassien. Considéré comme une archéophyte, cette plante n'a pas réussi à s'implanter durablement en milieu naturel dans cette région, mais ses populations se développent temporairement à partir de plantes cultivées en jardin.

Mots-clés : Armoise absinthe, *Artemisia absinthium*, viabilité des populations, statut.

Abstract

The wormwood (*Artemisia absinthium* L.) heritage plant in the canton of Neuchâtel, has been reported in all the swiss cantons of the Jura mountains. Sixty areas known precisely before 2020 were revisited in 2021-2022 to determine the viability of the populations. Among the 52 non-cultivated populations, only 10 were confirmed, i.e. about 20 % of the known stations. Most of these are young populations (checked between 1 and 3 years after their first mention). The viability of wormwood in the wild is 25 years at most, with a survival of less than 10 years for most stations. The status of the species is reviewed for the entire Jura Arc. Considered as an archaeophyte, this plant has not succeeded in establishing itself permanently in the wild in this region, but its populations are developing temporarily from garden-grown plants.

Keywords : Wormwood, *Artemisia absinthium*, population viability, status.

Zusammenfassung

Echter Wermut (*Artemisia absinthium* L.), eine bedeutsame Pflanze der neuenburger Kultur, ist in allen Kantonen des Jurabogens nachgewiesen. Etwa 60 Fundorte, die vor 2020 genau bekannt waren, wurden in den Jahren 2021-2022 erneut besucht, um die Lebensfähigkeit der Populationen zu bestimmen. Von den 52 nicht kultivierten Populationen wurden nur 10 bestätigt, was etwa 20 % der bekannten Fundstellen entspricht. Bei den meisten handelt es sich um junge Populationen (sie wurden zwischen 1 und 3 Jahren

¹ Jardin botanique de Neuchâtel, Pertuis-du-Sault 58, 2000 Neuchâtel, Suisse. blaise.mulhauser@ne.ch

² HEPIA, Rte de Presinge 150, 1254 Jussy, Suisse.

³ HES-SO Changins, Rte de Duillier 52, 1260 Nyon, Suisse.

nach ihrer ersten Erwähnung kontrolliert). Die Überlebensfähigkeit von *Artemisia absinthium* in der freien Natur beträgt maximal 25 Jahre, wobei die meisten Fundorte weniger als 10 Jahre überdauern. Der Status der Art wird für den gesamten Jurabogen überprüft. Die als Archäophyt geltende Pflanze konnte sich in dieser Region nicht dauerhaft in der freien Natur etablieren. Seine Populationen entwickeln sich jedoch vorübergehend aus in Gärten angebauten Pflanzen.

Stichwörter : echter Wermut, *Artemisia absinthium*, Lebensfähigkeit der Populationen, Status.

INTRODUCTION

L'armoise absinthe ou absinthe commune (*Artemisia absinthium* L.) est une plante de la famille des Astéracées que l'on trouve répartie sur une grande partie de l'Eurasie. Les données géo-référencées les plus anciennes (XVI^e au XVIII^e siècle) concernent uniquement l'Europe (GBIF, 2024). Elles sont centrées sur la partie orientale des Pyrénées et les Alpes maritimes, mais quelques données concernent les îles britanniques. L'absinthe est introduite en Amérique du Nord, sur la côte Est dans le premier quart du XIX^e siècle et en Amérique du Sud à la fin du même siècle. Elle est aujourd'hui répartie sur tous les continents. Toutefois son centre de distribution se cantonne à l'Europe, de la Péninsule ibérique à la chaîne de l'Oural. Rare en Afrique, même dans sa partie nord, elle est considérée comme envahissante dans 24 pays, surtout aux Amériques (MITICH, 1975; WRAGE & KINCH, 1972). Les plus fortes concentrations d'observations se situent toujours dans les zones aux données historiques les plus anciennes; soit dans la partie orientale des Pyrénées, ainsi que dans les Alpes maritimes et centrales (GBIF, 2024).

Néanmoins, les données cartographiques ne permettent pas de fixer l'origine de cette espèce médicinale connue depuis l'Antiquité dans le bassin méditerranéen (GAILLE & MULHAUSER, 2021). En Suisse romande, la première mention certaine de l'usage local de cette plante a

été retrouvée dans un manuscrit du XIV^e siècle (env. 1380) connu sous le nom d'herbier de Moudon, puisque retrouvé dans cette petite ville du Moyen-Pays (AEBISCHER & OLIVIER, 1938). On la considère donc à juste titre comme une archéophyte liée à une pratique non seulement médicinale, mais également vétérinaire dans les zones rurales de Suisse, notamment pour lutter contre les vers intestinaux, ce qui se vérifie par le nom allemand bien connu de la plante: Echter Wermut (LAUBER *et al.*, 2018).

Des études phylogénétiques récentes portant sur l'ensemble du genre *Artemisia* permettent de dessiner l'hypothèse suivante: le groupe *A. absinthium*, comprenant trois espèces (*A. absinthium*, *A. sieversiana* et *A. canariensis*), se différencie des autres lignées durant le Miocène tardif, il y a dix millions d'années à partir d'un ancêtre des steppes d'Asie (VALLÈS *et al.*, 2011). *A. canariensis* paraît se séparer du groupe il y a six millions d'années, dû à son isolement dans l'archipel des Canaries. Enfin la divergence entre *A. absinthium* et *A. sieversiana* (une espèce de l'Est de l'Asie) pourrait avoir eu lieu il y a trois millions d'années, durant le Pliocène, à une époque durant laquelle apparaît la végétation typiquement méditerranéenne d'aujourd'hui. Sans pouvoir préciser son berceau d'origine, on admet donc que l'absinthe est une espèce originaire d'Eurasie (LAUBER *et al.*, 2018).

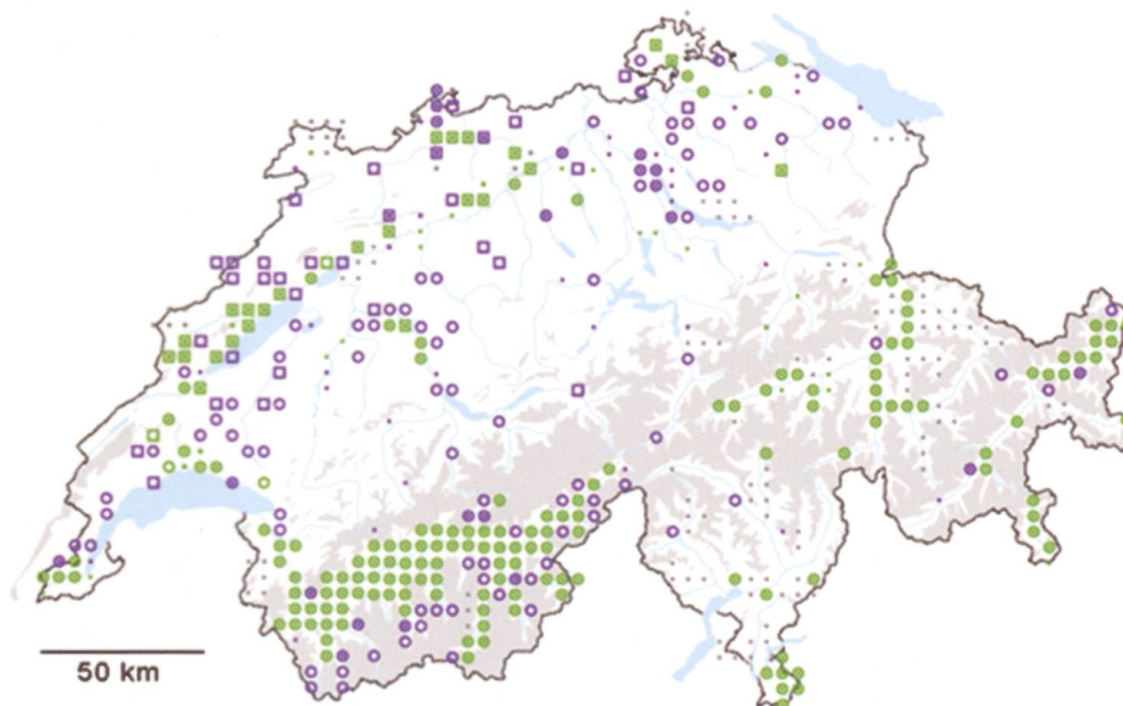


Figure 1. Distribution de l'absinthe par carré de 5x5 km² en Suisse durant le premier quart du XXI^e siècle (année pivot: 2002). Point: observation avant 2002 / Cercle: indigène / Carré: subspontané, introduit ou cultivé. Vert: validé par les experts. Violet: non encore validé. © Info Flora, 2023.

Bien qu'elle fasse l'objet de nombreuses recherches pharmaceutiques, notamment pour ces propriétés médicinales reconnues (ARNAT *et al.*, 2010; AL-GHAMDI, 2020), son écologie reste paradoxalement peu étudiée. Dans la plupart des atlas des flores nationales européennes, les botanistes évoquent une espèce croissant sur des sols bien exposés, drainants, caillouteux à limoneux, et sur laquelle ne pousse qu'une végétation éparse. Considérée comme non menacée en Suisse, l'armoise absinthe ne paraît a priori pas faire l'objet d'inquiétudes de la part des botanistes sur sa pérennité dans ce pays. Elle est définie comme indigène sur une bonne partie du territoire (Alpes, Préalpes et une partie du Moyen-Pays) mais introduite ou subspontanée dans le Jura suisse, à l'exception des cantons de Genève et de plusieurs zones des cantons de Vaud, d'Argovie, de Bâle et de Schaffhouse où on la classe comme indigène (fig. 1, INFO FLORA, 2023). Toutefois, en Allemagne, on présente la

plante comme naturalisée dans la plus grande partie du pays (FLORAWEB, 2024). Ce concept de naturalisation sous-entend que l'espèce, même si elle provient d'ailleurs, a pu s'adapter aux conditions naturelles régnant dans une région depuis suffisamment longtemps pour être considérée comme indigène (par convention, on fixe cette limite à la découverte des Amériques par Christophe Colomb, soit 1492). Pour la France, s'il existe des données dans toutes les régions, la répartition naturelle se concentre surtout dans trois zones: à l'est des Pyrénées, dans le Massif central et dans les Alpes maritimes (SI FLORE NATIONAL, 2024). Les observations faites en Franche-Comté, près de Pontarlier, sont dues à l'histoire de la culture de l'absinthe dès le début du XIX^e siècle pour la fabrication de la boisson du même nom.

La limite entre populations naturelles et populations naturalisées de l'absinthe semble donc se



Figure 2. Une jeune absinthe prise en flagrant délit de subsponanéité, poussant au pied du portail d'un jardin privé de Môtiers (Val-de-Travers, Neuchâtel) dans laquelle l'espèce est cultivée. Photographie : Blaise Mulhauser.

situer dans les Alpes, franchissant avec peine sa limite nord. Comme il s'agit toutefois d'une plante patrimoniale importante, notamment dans le Val-de-Travers (canton de Neuchâtel), il nous a paru intéressant de nous pencher sur sa biologie dans la partie helvétique de l'arc jurassien. Cet article présente le résultat d'une enquête de terrain menée entre 2020 et 2022 pour déterminer la viabilité des populations de l'espèce poussant en milieu naturel.

MÉTHODE

À partir de la liste des observations intégrées dans la base de données d'Info Flora (2023) et couvrant l'arc jurassien suisse ainsi qu'une frange du plateau, le principal travail a consisté en un contrôle *in situ* permettant de confirmer la présence de l'absinthe ou de constater

l'absence de croissance. Seules les stations précisément localisées par le passé (rayon <100 m, précision signalée dans le tableau I) ont été visitées à nouveau. L'échantillonnage comprend 60 stations, soit plus de la moitié de celles qui ont été répertoriées dans l'arc jurassien suisse. De ce panel, la moitié concerne des populations découvertes il y a moins de dix ans et l'autre moitié, entre dix et quarante ans.

Profitant de nos contrôles, nous avons relevé le nombre d'individus encore présents. Nous avons également décrit sommairement le substrat sur lequel ils s'épanouissaient et complété la description du milieu selon le guide des milieux naturels de Suisse (DELARZE *et al.*, 2015). Dans quelques cas, nous avons pu retracer l'histoire de la présence de l'espèce en questionnant les propriétaires du terrain.

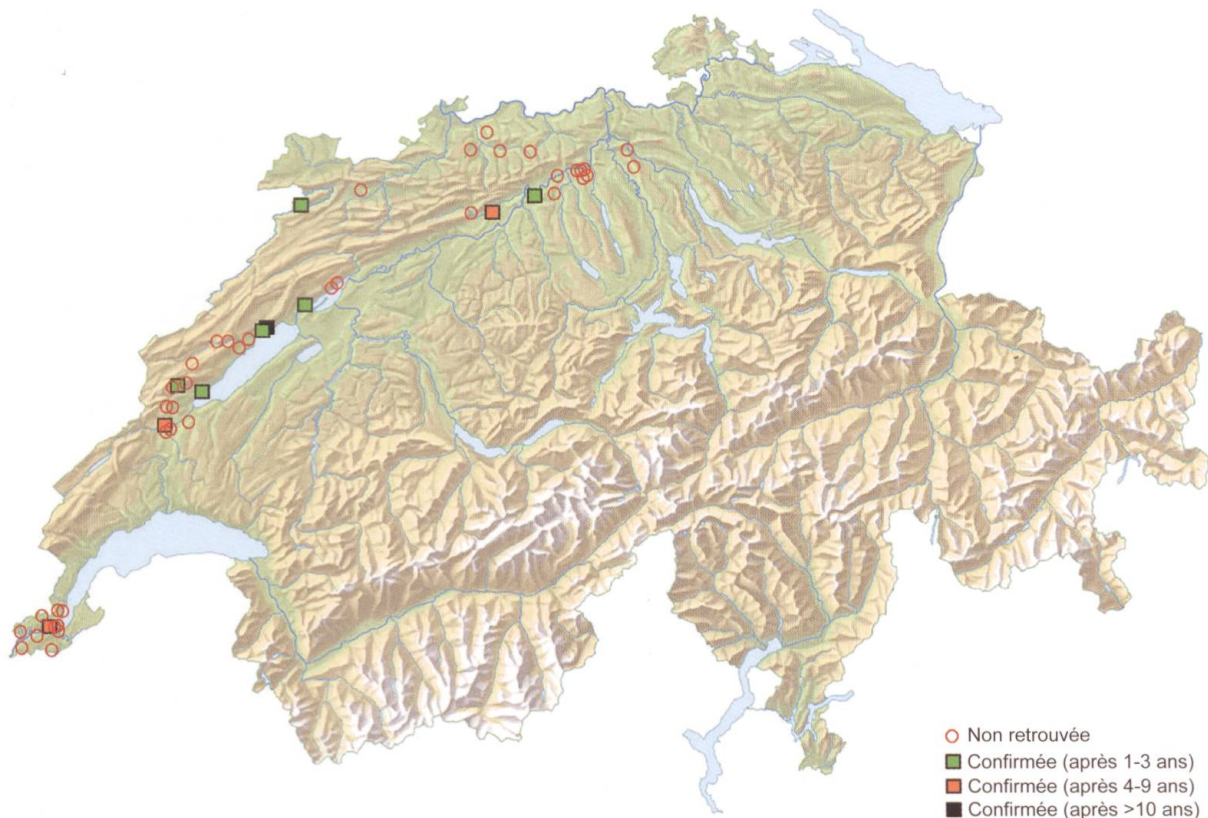


Figure 3. Carte des stations d'armoises absinthes (*Artemisia absinthium* L.) contrôlées dans l'arc jurassien helvétique. Les cercles rouges représentent les stations connues par le passé dans lesquelles l'espèce n'a pas été retrouvée. Les carrés sont les sites où l'espèce a été confirmée. Fonds de plan : © Swiss Topo, 2004.

Pour la révision de son statut, et bien que l'espèce soit considérée en Suisse comme indigène non-endémique (code INN), nous avons également tenté d'évaluer l'origine des plants selon les critères décrits par Info Fauna, à savoir :

1. Allochtone dans la région ;
2. Introduite dans le site.

Sans précision de l'un des deux codes, on sous-entend que l'espèce est indigène et «en station», soit naturellement installée dans le secteur.

Nous y avons ajouté l'indication de «naturalité», précisant le caractère spontané de la croissance de la population ou d'introduction et de favorisation anthropique sur le site :

I – Introduit sur le site ;

Ix – Suspicion de favorisation anthropique sur le site ;

A – Occurrence considérée comme atypique (erratique/sporadique) ;

C – Cultivé, élevé ;

S – Subspontané, échappé de culture ou d'élevage (voir fig. 2) ;

R – Réintroduction (variantes : légale Ro, illégale Ri) ;

P – Renforcement de populations (contrôlé, issu de populations locales) ;

T – Translocations ;

N – Naturelle*.

Tableau I. Liste des stations d'absinthes *Artemisia absinthium* pour lesquelles des contrôles de présence ont été effectués. Les premières lignes concernent les sites sur lesquels les populations de plantes ont été confirmées, puis les zones où la présence de l'espèce n'a pas pu être confirmée et enfin la mention de nouvelles stations trouvées au hasard des recherches.

N° obs	Constat	Localité	Commune	Canton		Coord. X	Coord. Y	Rayon (m)
1	Confirmé	Môtiers	Val-de-Travers	NE	742	2537307	1195512	5
26	Confirmé	Le Sordet	Neuchâtel	NE	510	2563390	1206310	7
3	Confirmé	Le Chanet	Neuchâtel	NE	536-538	2559548	1204532	6
7	Confirmé	Cortailod-village	Cortailod	NE	481-482	2554940	1199250	6
10	Confirmé	Bergmatt	Dulliken	SO	403-404	2639250	1243998	6
12	Confirmé	Ligne centrale de l'autoroute	Oberbuchsiten	SO	440	2625266	1239176	5
19	Confirmé	Bienne	Biel/Bienne	BE	476	2585133	1221237	5
20	Confirmé	Derrière Monthey	Le Landeron	NE	565	2571438	1212699	5
16	Confirmé	La Crochère	Bullet	VD	1131	2534010	1187706	5
25	Confirmé	La Chaudière (Prés-sur-Lignièrès)	Lignièrès	NE	957	2569490	1216481	5
27	Confirmé	Masesselin	Soubey	JU	554	2568832	1239917	5
33	Confirmé	Route de Montcherand	Orbe	VD	499	2530233	1175876	5
37	Confirmé	Sur la Chassagne	Bonvillars	VD	601	2541415	1188540	5
38	Confirmé	Au giratoire	Concise	VD	460	2545209	1189235	5
52	Confirmé	Bord de pâturage	Fiez	VD	1373-1380	2531364	1190981	5
65	Confirmé	Promenade ch. François Furret	Genève	GE		2498384	1118136	
2	Non retrouvé	Le Sordet	Neuchâtel	NE	510	2563390	1206310	7
4	Non retrouvé	Mont Bijou Pré à moutons	Twann-Tüscherz	BE	570	2579066	1216550	7
5	Non retrouvé	Garide de Daucher	Twann-Tüscherz	BE	501	2581265	1218125	7
6	Non retrouvé	Perreux	Boudry	NE	514	2552758	1199890	2
8	Non retrouvé	Le Merdasson	Boudry	NE	438-497	2554900	1200700	7
9	Non retrouvé	Bord de l'Aar	Erlinsbach (SO)	SO	370	2643499	1248365	3
11	Non retrouvé	Klus (gare)	Balsthal	SO	478	2619135	1239379	5

Année	Mois	Jour	Observateur	Typologie du milieu (TypoCH)	Individus (n)	Origine	Naturalité
2021	4	10	Mulhauser Blaise	7.1 : Terrains piétinés et rudéraux	8	1	S
2022	3	13	Mulhauser Blaise	7.1 : Terrains piétinés et rudéraux	1	1	A
2021	5	5	Tatti Dylan	8.2.3 : Culture sarclée, jardin	5	2	C
2021	4	25	Mulhauser Blaise	8.2.3 : Culture sarclée, jardin	60	2	C
2021	5	9	Mulhauser Blaise	8.2.3.1 : Végétation adventice des sols argileux	3	1	S
2021	5	9	Mulhauser Blaise	4.0 : Gazons et prairies artificielles	>50	1	Ix
2021	6	6	Mulhauser Blaise	8.2.3 : Culture sarclée, jardin	9	2	C
2021	6	6	Mulhauser Blaise	5.1.2 : Ourlet maigre mésophile	1	1	S
2021	6	5	Mulhauser Blaise	7.1 : Terrains piétinés et rudéraux	4	1	S
2021	8	24	Mulhauser Blaise	8.2.3 : Culture sarclée, jardin	2	1	C
2022	5	7	Mulhauser Blaise	4.5.3 : Pâturage de basse altitude	1	1	A
2022	5	21	Mulhauser Blaise	4.0 : Gazons et prairies artificielles	6	1	S
2022	5	21	Mulhauser Blaise	5.1.2 : Ourlet maigre mésophile	1	1	A
2022	5	21	Mulhauser Blaise	8.2.3 : Culture sarclée, jardin	6	1	C
2022	8	27	Mulhauser Blaise	8.2.3 : Culture sarclée, jardin	12	1	C
2022	12	2	Vermeulen Hendrick	4.0 : Gazons et prairies artificielles	20	1	Ix
2021	4	11	Mulhauser Blaise		0		
2021	4	24	Mulhauser Blaise		0		
2021	4	24	Mulhauser Blaise		0		
2021	4	25	Mulhauser Blaise		0		
2021	4	25	Mulhauser Blaise		0		
2021	5	9	Mulhauser Blaise		0		
2021	5	9	Mulhauser Blaise		0		

N° obs	Constat	Localité	Commune	Canton		Coord. X	Coord. Y	Rayon (m)
17	Non retrouvé	Pâturage des Planets	Bullet	VD	1230	2532130	1187555	150
18	Non retrouvé	Champ-du-Moulin (gare)	Brot-Dessous	NE	650	2549469	1201200	7
24	Non retrouvé	Noiraigue (gare)	Val-de-Travers	NE	729	2545450	1200668	5
28	Non retrouvé	Prés Roses	Delémont	JU	420	2591900	1244800	100
30	Non retrouvé	Lochmatrütirai	Hersberg	BL	490	2625440	1259950	50
31	Non retrouvé	Schatterai	Seltisberg	BL	475	2620390	1256840	70
32	Non retrouvé	Leime	Wenslingen	BL	591	2635630	1254692	3
34	Non retrouvé	Orbe (rue des Terreaux)	Orbe	VD	478	2530627	1175056	5
35	Non retrouvé	Le Trésy	Champvent	VD	550	2532525	1182225	5
36	Non retrouvé	Gare	Baulmes	VD	630	2530193	1182354	5
39	Non retrouvé	Bord de voie de chemin de fer	Buchs (AG)	AG	380	2650420	1250110	5
40	Non retrouvé	Bord de voie de chemin de fer	Rupperswil	AG	376	2651186	1250283	5
41	Non retrouvé	Bord de voie de chemin de fer	Rupperswil	AG	366	2652525	1250600	5
42	Non retrouvé	Bord de voie de chemin de fer	Rupperswil	AG	355	2652800	1250800	5
43	Non retrouvé	Jardin	Kölliken	AG	443	2643967	1243170	5
44	Non retrouvé	Gravière	Lenzburg	AG	395	2654325	1249825	5
45	Non retrouvé	Bord de route	Schafisheim	AG	403	2653475	1248675	5
46	Non retrouvé	Bordure de jardin	Wettingen	AG	366	2665900	1256350	50
47	Non retrouvé	Lisière et friche	Remetschwil	AG	649	2668000	1251350	50
48	Non retrouvé	Place herbeuse en bord de trottoir	Orbe	VD	487-490	2530695	1176047	5
49	Non retrouvé	Lisière avec dépôt de déchets végétaux	Belmont-sur-Yverdon	VD	517	2537166	1177292	5

Année	Mois	Jour	Observateur	Typologie du milieu (TypoCH)	Individus (n)	Origine	Naturalité
2021	6	5	Mulhauser Blaise		0		
2021	6	5	Mulhauser Blaise	4 : Pelouses et prairies	0		
2021	8	14	Mulhauser Blaise		0		
2022	5	7	Mulhauser Blaise		0		
2022	5	7	Mulhauser Blaise	3.7.16 : Mésobromion (Salvio-Mesobrometum)	0		
2022	5	7	Mulhauser Blaise	4.3.3 : Surfaces pionnières	0		
2022	5	7	Mulhauser Blaise		0		
2022	5	21	Mulhauser Blaise	8.2.3 : Culture sarclée, jardin	0		
2022	5	21	Mulhauser Blaise		0		
2022	5	21	Mulhauser Blaise		0		
2022	6	12	Mulhauser Blaise		0		
2022	6	12	Mulhauser Blaise		0		
2022	6	12	Mulhauser Blaise		0		
2022	6	12	Mulhauser Blaise		0		
2022	6	12	Mulhauser Blaise	8.2.3 : Culture sarclée, jardin	0		
2022	6	12	Mulhauser Blaise		0		
2022	6	12	Mulhauser Blaise	4.0 : Gazons et prairies artificielles	0		
2022	6	12	Mulhauser Blaise		0		
2022	6	12	Mulhauser Blaise		0		
2022	8	27	Mulhauser Blaise		0		
2022	8	27	Mulhauser Blaise		0		

N° obs	Constat	Localité	Commune	Canton		Coord. X	Coord. Y	Rayon (m)
50	Non retrouvé	Bord de route en lisière de forêt	Tévenon	VD	855	2537746	1189117	5
51	Non retrouvé	Bord de route	Provence	VD	1154-1155	2539024	1194220	5
53	Non retrouvé	Bande médiane de l'autoroute	Zunzgen	BL	420	2627500	1256000	100
54	Non retrouvé	Gare des Tuileries	Bellevue	GE	390	2500430	1122970	50
55	Non retrouvé	Rue du Vieux-Billard	Genève	GE	374	2499556	1117427	25
56	Non retrouvé	Square Jacob Spon	Genève	GE	392	2499793	1118574	25
57	Non retrouvé	Bord de mur	Aire-la-Ville	GE	376	2492348	1116660	4
58	Non retrouvé		Bardonnex	GE	473	2498253	1111650	3
59	Non retrouvé	Sortie d'autoroute	Grand-Saconnex	GE	420	2498697	1122065	3
60	Non retrouvé		Genève	GE		2488500	1112500	
61	Non retrouvé		Dardagny	GE		2488634	1115342	
62	Non retrouvé		Genève	GE		2498050	1118260	
63	Non retrouvé		Genève	GE		2498522	1117679	
64	Non retrouvé		Meyrin	GE		2494680	1121350	
66	Non retrouvé		Genève	GE		2498520	1117672	
13	Nouveau	Môtiers	Val-de-Travers	NE	742	2537228	1195417	5
14	Nouveau	Môtiers	Val-de-Travers	NE	746	2537199	1195682	5
15	Nouveau	Môtiers	Val-de-Travers	NE	744	2536969	1195684	5
21	Nouveau	Derrière Monthey	Le Landeron	NE	572	2571389	1212741	5
22	Nouveau	Derrière Chapelet	Val-de-Ruz	NE	896	2557139	1210235	5
23	Nouveau	Couvet	Val-de-Travers	NE	755	2538680	1197054	5
29	Nouveau	Bande médiane autoroutière N2	Giebenach	BL	311	2623122	1263878	5

VIABILITÉ DES POPULATIONS NON CULTIVÉES D'ARMOISE ABSINTHE

Année	Mois	Jour	Observateur	Typologie du milieu (TypoCH)	Individus (n)	Origine	Naturalité
2022	8	27	Mulhauser Blaise		0		
2022	8	27	Mulhauser Blaise		0		
2022	9	11	Mulhauser Blaise		0		
2022	9	26	Vermeulen Hendrick		0		
2022	9	26	Vermeulen Hendrick		0		
2022	9	26	Vermeulen Hendrick		0		
2022	8	7	Vermeulen Hendrick		0		
2022	8	17	Vermeulen Hendrick		0		
2022	9	26	Vermeulen Hendrick	4.0 : Gazons et prairies artificielles	0		
2022	12	1	Vermeulen Hendrick		0		
2022	12	1	Vermeulen Hendrick		0		
2022	12	2	Vermeulen Hendrick		0		
2022	12	2	Vermeulen Hendrick		0		
2022	12	1	Vermeulen Hendrick		0		
2022	12	2	Vermeulen Hendrick		0		
2021	5	14	Mulhauser Blaise	8.2.3 : Culture sarclée, jardin	20	2	C
2021	5	14	Mulhauser Blaise	8.2.3 : Culture sarclée, jardin	5	2	S
2021	6	5	Mulhauser Blaise	8.2.3 : Culture sarclée, jardin	>50	2	C
2021	6	6	Mulhauser Blaise	5.1 : Lisières herbacées	>20	1	S
2021	22	6	Mulhauser Blaise	4.5.2 : Prairie de fauche de montagne	>12	1	A
2021	8	4	Mulhauser Blaise	7.1 : Terrains piétinés et rudéraux	4	1	S
2022	5	7	Mulhauser Blaise	4.0 : Gazons et prairies artificielles	>50	1	Ix

Si la population semble s'être intégrée dans le milieu, nous pouvons considérer que son origine était naturelle* (N), mais en décrivant les arguments qui nous permettent d'aboutir à cette conclusion. La viabilité des populations a été évaluée grâce à la proportion de stations avec présence de l'espèce lors de la visite de contrôle par rapport au nombre de stations visitées. Toutefois, pour apprécier la tendance, nous avons classé les données en fonction de l'intervalle de temps qui s'est écoulé entre la dernière observation et notre contrôle et les avons regroupées par période de trois ans (1-3, 4-6, 7-9, 10-12, etc.).

RÉSULTATS

Une soixantaine de stations d'armoise absinthe ont été contrôlées à partir de 2020, mais plus systématiquement en 2021-2022 sur l'ensemble de la Suisse occidentale, entre Genève et Aarau (tab. I et fig. 3). Seize d'entre-elles ont permis de confirmer la présence de l'espèce, mais six se sont révélées être des plantes cultivées et entretenues (tab. I: colonne Naturalité, code C). Nous avons donc retiré ces données de l'analyse portant sur l'évaluation de la viabilité des populations laissées à leur propre dynamique.

D'autre part, sept nouvelles stations s'ajoutent à la liste. Ces données ne sont pas utilisées pour le calcul de viabilité, mais sont utiles pour la caractérisation des milieux dans lesquels l'espèce se développe.

Sur les 52 stations retenues pour l'analyse de viabilité, nous n'avons observé l'absinthe que 10 fois (environ 20% de l'échantillon), dont 6 dans des sites qui avaient révélé l'espèce dans les trois années précédant notre contrôle (fig. 4).

L'étude présente donc une tendance à une disparition rapide des absinthes dans chacune des stations qu'elles avaient colonisées auparavant. Hors des jardins, dans les dix sites confirmés, seules deux présentent une population de plus de 20 individus, dans des secteurs

aménagés par l'homme; l'une dans la bande médiane herbeuse d'une autoroute (tab. I; N° obs 12) et l'autre en bordure d'un sentier de promenade pour les piétons (tab. I; N° obs 65).

Pour les 18 stations visitées à 10 ans d'intervalle ou plus, un seul contrôle confirme la présence de l'espèce. Cependant, cette donnée repose sur un seul individu poussant en bordure d'un sentier au sol fortement piétiné (tab. I; N° obs 26), ce qui rend délicate l'interprétation. Cette seule observation fausse du reste un peu le calcul théorique de la courbe de régression, celle-ci ne passant sous la barre du zéro «que» 23 ans après la dernière observation d'une absinthe sur le même site (fig. 5).

Aucune station encore occupée n'a été caractérisée comme accueillant une population indigène s'épanouissant naturellement (tab. I). Six d'entre elles sont considérées comme recueillant des plantes échappées de culture (S), souvent proche de jardins où l'absinthe est présente. C'est facilement observable dans les villages du canton de Neuchâtel (fig. 2 et pl. I). Trois sites sont considérés comme atypiques (A), accueillant à chaque fois un individu bien loin de sites réputés favorables à l'espèce (zone caillouteuse dans un pâturage ou lisière en bordure de prés maigres). Enfin les deux populations dans lesquelles on retrouve un grand nombre d'individus ont été classés dans la catégorie Ix, soit avec suspicion de favorisation anthropique sur le site, peut-être en lien avec des stocks grainiers contenus dans la matière minérale ayant été utilisée pour façonner le terrain.

DISCUSSION

Notre enquête 2020-2022 sur la distribution de l'absinthe dans l'arc jurassien fait figure d'exception. Il est en effet rare que les atlas floristiques nationaux ou régionaux puissent compter sur un nombre suffisant de contrôles de stations pour évaluer l'évolution des populations. Les résultats que nous obtenons contrastent fortement avec l'idée

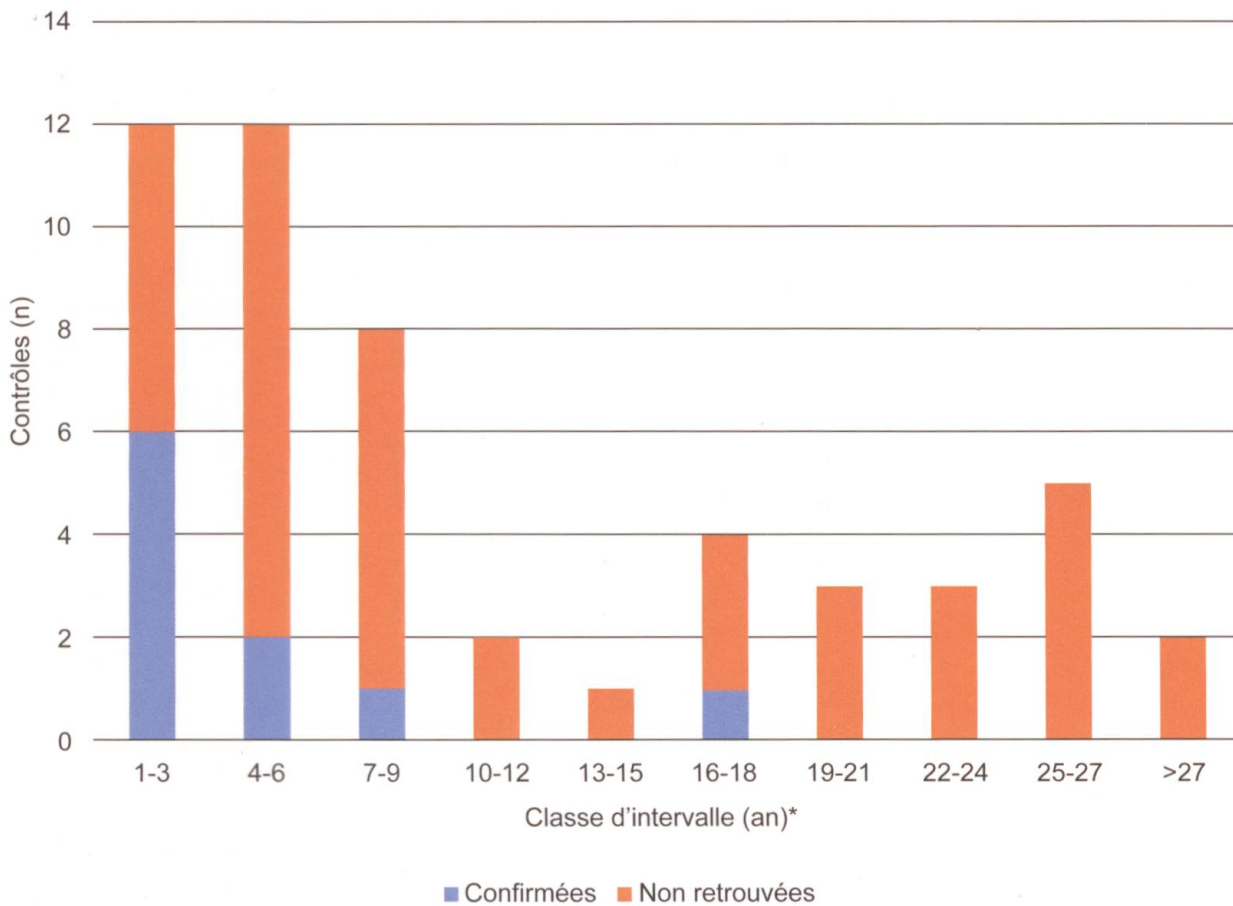


Figure 4. Succès de confirmation de l'existence des populations d'armoise absinthe (*Artemisia absinthium* L.) en fonction de l'intervalle écoulé depuis la dernière observation. En bleu les populations confirmées, en orange les stations où l'espèce n'a pas été retrouvée

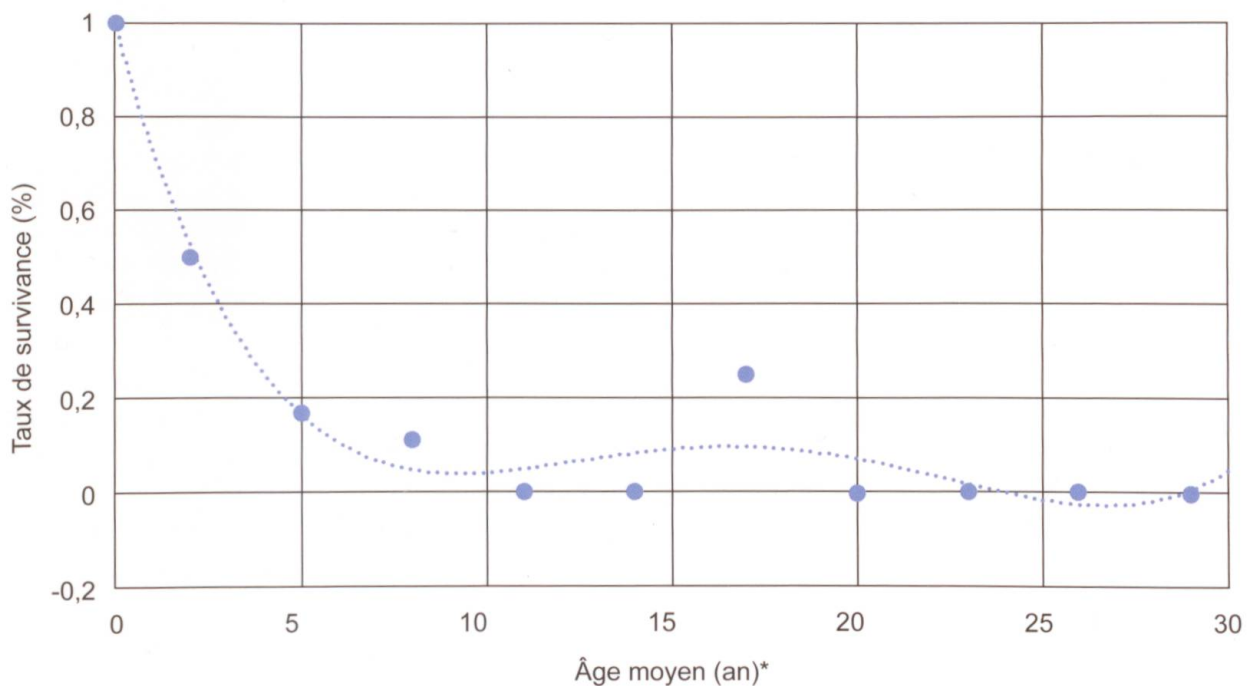


Figure 5. Probabilité de survivance «à la station» de l'armoise absinthe (*Artemisia absinthium* L.) poussant spontanément dans le Jura suisse (équation polynomiale d'ordre 5: $y = -1E-07x^5 + 2E-05x^4 - 0.0014x^3 + 0.0305x^2 - 0.286x + 0.988$ / coefficient de détermination: $R^2 = 0.9552$).

que l'on se fait de la distribution générale de l'espèce. Selon les données d'Info Flora transmises par les observateurs depuis plus de vingt ans (année pivot : 2002), l'absinthe paraît régulièrement répartie le long du pied sud du Jura. Elle est signalée dans un peu plus d'une soixantaine de carrés de 5x5 km et est notamment bien présente dans les cantons de Neuchâtel, de Genève et de Bâle (fig. 1). Dans ces deux derniers cantons, l'espèce est considérée comme indigène, ainsi que dans plusieurs stations du canton de Vaud.

Les contrôles que nous avons effectués infirment cette perception. Plus de 80% des populations n'ont pas été retrouvées. Si nous ne pouvons pas affirmer que ces stations ont disparu puisqu'un stock grainier peut toujours être présent dans le sol, nous pouvons prétendre que les conditions environnementales ne sont pas favorables au maintien de l'espèce à long terme. Aucun station d'absinthe confirmée n'a du reste pu être considérée comme installée de manière pérenne dans un milieu dit « naturel », c'est-à-dire un écosystème évoluant selon une dynamique peu influencée par les activités humaines. Les populations installées dans de tels milieux (notamment les surfaces pionnières [4.3.3] et les terrains piétinés et rudéraux [7.1]; DELARZE *et al.*, 2015) proviennent vraisemblablement d'individus cultivés en jardin (8.2.3). Elles peuvent être caractérisées comme subsponsanées (S), mais disparaissent rapidement après une croissance éphémère de quelques années. La survie moyenne de telles populations d'armoïse absinthe n'excède pas un quart de siècle dans le Jura suisse. Elle est même réduite à moins de dix ans dans la plupart des cas. Cela contraste fortement avec les sites connus du canton du Valais et des Alpes maritimes où les individus de cette espèce vivace se lignifient et ont tendance à survivre longtemps.

Durant l'enquête, sept nouvelles stations ont été trouvées, souvent très proches de zones de jardins privés dans lesquels l'absinthe est cultivée. Cela montre une bonne dynamique d'installation subsponsanée de l'espèce sur des terrains rudéraux ou fraîchement travaillés par l'Homme. Cette installation est toutefois de courte durée. De Genève en Argovie, sur l'ensemble des sites observés – qui constituent la moitié du panel total – aucune population d'absinthe n'a pu être considérée comme naturellement installée, voire naturalisée, contrairement à ce qui se passe en Valais où dans les Grisons. Il est donc nécessaire de revoir le statut d'indigénat dans l'ensemble de l'arc jurassien et du Moyen Pays sur la carte de distribution de l'absinthe proposée par InfoFlora (voir fig. 1).

En définitive cette étude suggère que l'armoïse absinthe n'est pas une espèce qui se développe naturellement dans le Jura suisse, mais que, suite à une longue tradition de culture continue comme plante médicinale, elle fait toujours partie du cortège floristique adventice occasionnel, sans y trouver une place pérenne dans les milieux naturels. À l'avenir, cette dynamique pourrait changer à la faveur de conditions climatiques plus chaudes et sèches dans lesquelles l'espèce serait favorisée.

REMERCIEMENTS

Un grand merci aux observatrices et observateurs et à l'équipe d'Info Flora qui ont été d'accord de transmettre leurs données. De plus Info Flora nous a autorisé à publier la carte de distribution actuelle de l'absinthe en Suisse. Merci à Dylan Tatti, Marie Guerra, Camille Rieder et Julie Rieder qui nous ont aidé sur le terrain pour le contrôle des stations. Nos remerciements vont également à Corinne Boillot et Nicolas Ruch pour la traduction du résumé en allemand et à Jason Grant et Marie Manzoni pour la mise en page et le contrôle général des épreuves.



Planche I. En haut, situation la plus souvent rencontrée : développement subsponané (S) d'une petite population d'absinthes en milieu rudéral (Typo CH 7.1) dans le village de Couvet (NE), non loin de jardins privés où l'espèce est cultivée (moins de 500 m. N° obs 23 dans le tableau I). En bas à gauche, une absinthe subsponanée (S) poussant en bordure d'une zone de gazon et prairie artificielle (Typo CH 4.0; N° obs 33 dans le tableau I) à Orbe (VD). En bas à droite, un individu isolé dans une zone atypique (A) de la Chassagne d'Onnens-Bonvilars (VD), un ourlet maigre mésophile (Typo CH 5.1.2; N° obs 37 dans le tableau I).

BIBLIOGRAPHIE

- AEBISCHER, P. & OLIVIER, E. 1938. *L'Herbier de Moudon. Un recueil de recettes médicales de la fin du 14^e siècle. H. R. Sauerländer & cie Éditeurs. Aarau.*
- AL-GHAMDI, A. A. M. 2020. Ecological and biochemical studies on *Artemisia absinthium* in Al-Baha City, Saudi arabia. *Pak. J. Bot.* 52(4). [http://dx.doi.org/10.30848/PJB2020-4\(14\)](http://dx.doi.org/10.30848/PJB2020-4(14))
- ARNAT, N., UPUR, H. & BLAŽEKOVIC, B. 2010. *In vivo* hepatoprotective activity of the aqueous extract of *Artemisia absinthium* L. against chemically and immunologically induced liver injuries in mice. *J. Ethnopharmacol* 131 : 478-484.
- DELARZE, R., GONSETH, Y., EGGENBERG, S. & VUST, M. 2015. *Guides milieux naturels de Suisse. Ecologie – Menaces – Espèces caractéristiques* (3^e éd.). Éd. Rossolis. Bussigny.
- FLORAWEB 2024. Atlaskarte der Verbreitung (Areal) in Deutschland. <https://www.floraweb.de/webkarten/karte.html?taxnr=589> [consulté le 24 juillet 2024].
- GAILLE, E. & MULHAUSER, B. 2021. *Infusions des savoirs. Histoires de plantes médicinales à travers le monde.* Éd. Jardin botanique de Neuchâtel. Neuchâtel.
- GBIF 2024. Distribution d'*Artemisia absinthium*. <https://www.gbif.org/fr/species/3121319> [consulté le 24 juillet 2024].
- INFO FLORA 2023. Carte de distribution de l'armoise absinthe (*Artemisia absinthium* L.). <https://www.imfoflora.ch/fr> [consulté le 10 mai 2023].
- LAUBER, K., WAGNER, G. & GYGAX, A. 2018. *Flora Helvetica. Flore illustrée de Suisse* (5^e éd.). Éd. Haupt. Berne.
- MITICH, L. W. 1975. Absinth wormwood-a problem weed? *Proc. NC Weed Cont. Conf.* 30 : 41-42.
- SI FLORE NATIONAL 2024. *Artemisia absinthium*. https://siflore.fcba.fr/?cd_ref=83933&r=metro [consulté le 24 juillet 2024].
- VALLÈS, J., GARCIA, S., HIDALGO, O., MARTÍN, J., PELLICER, J., SANZ, M. & GARNATJE, T. 2011. Biology, Genome Evolution, Biotechnological Issues and Research Including Applied Perspectives in *Artemisia* (Asteraceae). Dans J.-C. KADER & M. DELSENY editors: *Advances in Botanical Research* 60 : 349-419. Academic Press. Burlington.
- WRAGE, L. J. & KINCH, R. C. 1972. Identification and control of wormwood sage. *S. D. Agr. Ext. Serv. Rept.* 593.